

CHEZ RENAULT

Savoir où l'on veut aller

Benoît Frachon, lors du CCN de la CGT des 22 et 23 novembre 1956 affirmait: «... la vaste campagne d'augmentation des salaires se poursuit... »

On peut dire, pour le moins, que cette constatation n'est point celle de tous les militants ouvriers, en particulier chez Renault. La preuve en est donnée par le Syndicat CGT-Renault lui-même qui estime maintenant qu'il faut s'occuper « sérieusement » des revendications de salaires, « la campagne éhontée de la bourgeoisie à l'occasion des événements de Hongrie et les discussions autour du Comité d'entreprise ayant relégué au second plan cette activité essentielle ». Il faut réagir, mais le presse-bouton ne fonctionne pas. Le climat est plutôt tiède dans l'usine. La reprise des cartes malgré les communiqués optimistes enregistre un déficit de plusieurs centaines de cartes par rapport à l'année dernière. Pourquoi et comment en est-on arrivé là? se demandent les militants. Quoi faire?... et d'invoquer la prétendue « apathie » des ouvriers.

Nous avons déjà eu l'occasion dans ce journal de commenter « ce refus de combattre » des ouvriers et nous n'y reviendrons pas.

D'abord, sur quoi les ouvriers se battraient-ils? Depuis septembre 1955 la sourdine est mise aux revendications et pas seulement depuis les événements de Hongrie. Il n'existe pas de revendication chiffrée. L'agitation est de ce fait assez limitée. En matière de salaire, nous sommes conviés à en chercher une depuis bientôt deux ans. Le fameux « brassage » de toutes les « petites » revendications particulières, des « petites » actions par usine, atelier et équipe, des sections syndicales de plus en plus décentralisées tant préconisées par la Fédération des Métaux nous laissent aujourd'hui sans programme.

Dans l'usine, la seule action ayant entraîné l'ensemble du personnel en date du 29 juin 1956 (1 heure de débrayage), se réalisa sur des « principes »:

Augmentation générale des salaires.

Prime de vie chère uniforme.

Retour progressif aux 40 heures.

La Direction augmenta de 1.500 fr. la prime de septembre. FO et CFTC qui n'utilisèrent l'unité d'action avec la CGT que pour effrayer Dreyfus, se « couchèrent » à cette occasion. Depuis, nul n'entendit plus parler de rien. Tout juste si on apprit timidement que les syndicats CFTC - FO - SIR - CGC avaient réclamé 2 % dès janvier sur les 4 % promis pour 1957.

La Régie vient d'octroyer royalement 1 %. Décidément, les conversations autour du tapis vert rapportent. Et la CGT, que devient-elle là-dedans?

Eh bien, la CGT continue à déposer des revendications, comme elle le fait depuis la signature de l'accord du 15 septembre 1955, même si celles dites « particulières » ou de « catégorie » eurent tendance à prendre le pas sur les revendications fondamentales. Les actions aux fonderies et chez les dessinateurs n'ont pas réussi à déborder le cadre de leur atelier ou de leur catégorie. Dans ces cas comme dans tous les autres, les revendications particulières n'ont pas réussi à devenir l'aliment principal de la lutte.

Le rôle du syndicat n'a pas abouti à rechercher ce qui est commun à l'ensemble du personnel. Les aspirations des ouvriers n'ont jamais collé avec ce qui leur était offert par les organisations syndicales, CGT comprise. Au retour des congés 1955, Saint-Nazaire et Nantes propulsant les 40 fr. de l'heure, le mouvement gréviste s'étendait.

Que fit-on chez Renault?

Le syndicat CGT lança une vaste consultation sur les revendications alors que les ouvriers attendaient des mots d'ordre d'action.

Quelle étrange démocratie tout d'un coup! Cette

consultation dura 15 jours. Lorsqu'on en fit le bilan, on s'aperçut que, ma foi, les ouvriers réclamaient les 40 fr. Mais... l'affaire avait duré, le patronat manœuvrait, les syndicats réformistes également, Nantes était localisé, l'accord-contrat Renault projeté comme une « bombe ». Les ouvriers étaient désamorcés, la manifestation de 5.000 ouvriers contre l'accord, encore une fois entravée par R. Linet, était une opération d'arrière-garde. Le mécontentement des ouvriers, des militants CGT, se polarisa contre l'accord.

Leur sentiment était qu'autre chose aurait été possible.

Tout soudainement « on » découvrit alors que le syndicat devait avoir un rôle dirigeant, le Bureau Confédéral lui-même en la personne de M. Frachon vint aider Linet. Encore une fois la « démocratie » fut déversée à pleins flots. Les ouvriers et les militants CGT étaient contre l'accord et les revendications particulières. On discuta tant et plus, et le point de vue des dirigeants, pourtant minoritaires, fut seul diffusé. « On » « persuada » les militants qu'il fallait signer pour discuter des revendications particulières qui devaient, paraît-il, mobiliser les ouvriers. La CGT n'a jamais été convoquée pour discuter des revendications particulières (les fameux avenants). Les ouvriers ne se sont mobilisés qu'en une seule occasion depuis cette date: le 29 juin sur des revendications générales. Comment les ouvriers ne seraient-ils pas méfiants après les multiples volte-face de leurs dirigeants?

On le serait à moins.

Toute agitation syndicale, revendicative ne peut pas ne pas tenir compte de cette situation.

Les ouvriers ne marchent plus au signal. Toute la politique de la CGT se place entièrement dans le cadre de l'accord du 15 septembre: Respect de l'accord! dit-elle. Il faut tenir les promesses portant sur la revalorisation des salaires en fonction de la hausse du coût de la vie, « conformément au chapitre VII, articles 20 et 21 de l'accord », dit-elle.

Cette revendication qui fait très savante ne mobi-

lise pas les ouvriers, remarque-t-on aujourd'hui.

L'indigence en matière de revendications se retrouve partout, que ce soit dans les formes d'action ou dans le langage. Tous les tracts depuis un certain nombre de mois se terminent tous de la même façon: « ... que par de larges délégations, pétitions, etc... ou toute autre forme, les travailleurs manifestent... etc. ». Finalement, plus personne ne sait à quel moment il convient d'agir. Il y a huit jours, plusieurs centaines de femmes du département 74 à la suite d'une réduction d'horaire (de 48 à 40 h.) voyaient leurs salaires amputés ainsi de 10 à 12.000 francs par mois. La seule chose qu'on leur propose, c'est de faire signer des pétitions.

Devant les menaces qui s'accumulent quant au sort des ouvriers, dans le proche avenir (chômage, hausse du coût de la vie, etc.), la lutte va reprendre. Il faut la préparer. La période actuelle doit voir l'organisation systématique de l'agitation à un très haut niveau. Le syndicat CGT, les sections syndicales, les militants doivent prendre l'initiative de la préparation de larges assemblées de travailleurs, le lancement de consultations très larges, au cours desquelles le bilan des dernières années sera dressé, tant en ce qui concerne les revendications que les formes d'action. Il faut passer à l'auto-critique. Nous sommes dans la période de préparation du Congrès du syndicat CGT-Renault mais également dans celle du 31^e Congrès confédéral de la CGT. C'est à ce niveau que le problème se situe.

La garantie d'un salaire décent.

L'échelle mobile des salaires,

L'échelle mobile des heures de travail.

De nouvelles conventions collectives, etc... rendent impérieuses de grandes assemblées de travailleurs, dans l'usine et au dehors, l'unification des revendications et la coordination des luttes. Jamais, plus qu'aujourd'hui, le besoin de perspectives ne s'est autant démontré.

DUPARC.

A Vernon

UNE GRÈVE...

Nous avons parlé ici, il y a quelques mois, d'une victoire remportée par les travailleurs CGT du LRBA à Vernon, sur la bureaucratie syndicale. A cette époque, les élections anticipées du Conseil syndical avaient donné une écrasante majorité à une direction syndicale nouvelle, rompant avec toute les pratiques bureaucratiques stalinienne. Cette mesure porte maintenant ses fruits: le 7 février dernier, à l'appel des Syndicats CGT et CFTC, les travailleurs de l'établissement débrayèrent tout l'après-midi pour mettre un frein aux mesures réactionnaires prises par la Direction. Les travailleurs ont répondu massivement à l'appel qui leur a été lancé d'appuyer par une grève leurs délégations syndicales. Ce mouvement a été observé à 85 % — ce qu'on n'avait pas vu depuis longtemps —. Et pour la première fois depuis longtemps, la CGT a repris un rôle moteur de premier plan dans la boîte. Aussi, depuis cette grève, la CGT a-t-elle enregistré une trentaine d'adhésions.

Une preuve a été ainsi apportée que la rupture avec les interdits et les pratiques bureaucratiques conduisent à l'élargissement de l'influence du syndicat lorsque cette rupture replace les travailleurs dans la vraie lutte de classe.

...UNE DISGRACE

L'ex-dirigeant syndical PCF du Syndicat du LRBA, éliminé de la direction du Syndicat par les élections de décembre, vient d'être relevé

de toutes ses fonctions dans le PCF. Sous prétexte qu'il avait eu une altercation avec un conseiller municipal SFIO-Molletiste de Vernon.

Nous avons combattu ce dirigeant lorsque ses pratiques sectaires et bureaucratiques menaient le Syndicat CGT à sa ruine. Mais à cette époque il appliquait fidèlement la tactique de la direction du PCF.

Aujourd'hui doit-il payer toutes les erreurs commises par cette direction? Doit-il être rendu responsable du vote de la confiance à Mollet par le groupe parlementaire PCF?

Responsable encore de l'absence de tout soutien révolutionnaire du PCF à la révolution algérienne?

Maurice Thorez n'a-t-il pas, il y a quelques années, boxé un parlementaire socialiste sans qu'on songe à l'exclure du Parti?

Nous avons combattu l'ex-dirigeant stalinien lorsque c'était nécessaire, mais aujourd'hui nous n'acceptons pas qu'il ait à payer toutes les erreurs et toutes les trahisons de la direction de son parti. Et s'il devait subir — ce qui est très probable — toutes les calomnies et toutes les attaques qui sont le lot des disgraciés du PCF, il trouvera quand même dans son Syndicat la camaraderie et le soutien de ses compagnons de combat.

CORRESPONDANT.

LA VERITE DES TRAVAILLEURS

PERMANENCE

64, rue de Richelieu
PARIS (2^e)

RIC. 03-52 et la suite

Métro: Bourse

Semaine, de 17 h. à 19 h.

le samedi, tout l'après-midi

La « Vérité des Travailleurs » paraît le 2^e et 4^e samedis du mois.

Prochain numéro le 9 mars.